

ASSISTANCE JURIDIQUE AUX FONDS

Présents dans les principales juridictions européennes, CACEIS et ses équipes de Fund Structuring proposent à ses clients une assistance juridique personnalisée en matière de structuration et de réorganisation de leurs gammes de fonds, pour leur permettre de prendre en compte les évolutions réglementaires et tirer parti de nouvelles opportunités de développement, notamment dans le domaine de la distribution transfrontalière de fonds.

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Dans un contexte d'évolution constante du cadre réglementaire et de complexité croissante des infrastructures de marché, faire appel à une équipe d'experts juridiques pour vous assister dans votre processus de décision vous apporte un avantage significatif. Nos juristes possèdent une connaissance approfondie des marchés locaux et internationaux et une parfaite maîtrise du montage de structures d'investissement innovantes.

UNE LARGE GAMME DE SERVICES D'ASSISTANCE JURIDIQUE AUX FONDS



CACEIS, VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

- Une équipe dédiée de juristes spécialisés en réglementation OPC (OPCVM & FIA) ayant une connaissance approfondie des pratiques de place
- Un véritable partenariat avec nos clients en adoptant une approche flexible pour prendre en compte leurs besoins et leurs contraintes (délégation permanente ou ponctuelle)
- Une excellente connaissance des différentes juridictions et une capacité à accompagner nos clients à l'international (fusion transfrontalière, distribution transfrontalière, etc.)
- Une veille réglementaire active : participation aux principaux comités techniques de l'industrie de la gestion d'actifs pour compte de tiers, liens étroits avec les autorités locales
- Un développement continu de l'offre de service aux fonds et aux sociétés de gestion

UN SERVICE PERSONNALISÉ

À l'écoute de vos besoins et de vos objectifs de croissance, les équipes Fund Structuring de CACEIS vous accompagnent dans le lancement de vos produits et tout au long de leur cycle de vie, en tenant compte des spécificités locales et dans le strict respect des réglementations. Elles mettent à votre disposition leurs connaissances afin de vous aider à définir les structures juridiques et le schéma opérationnel les plus appropriés pour atteindre vos objectifs de développement stratégique.

UNE ASSISTANCE JURIDIQUE AUX FONDS ET SICAV AVEC DES SERVICES COMPLETS D'AGENT DOMICILIAIRE ET DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Un support juridique complet, dès la phase de conception du produit et durant tout son cycle de vie :
 - aide à la création de fonds (incluant la constitution du fonds, la rédaction de tous les documents légaux et la liaison avec le régulateur local) et à l'élaboration des programmes d'activité des sociétés de gestion
 - aide à la restructuration de produits (ex : fusion locale ou transfrontalière de fonds, fonds maîtres/nourriciers...) et à la mise à jour de la documentation légale afférente (ex : prospectus, DICI, information aux porteurs, etc.)
- Assistance aux fonds sur les tâches administratives et juridiques quotidiennes
- Assistance juridique dans le cadre de la préparation et de la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales des SICAV
- Aide à l'obtention du passeport société de gestion

UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES À LA DISTRIBUTION DE FONDS, INCLUANT LA FONCTION D'AGENT CENTRALISATEUR

- Support à la domiciliation des fonds (y compris pour la distribution transfrontalière)
- Support à l'enregistrement et au post-enregistrement des fonds dans les pays où ils sont distribués
- Services d'agents payeurs, de représentants locaux, ou de correspondants centralisateurs dans les pays où CACEIS est implanté
- Assistance dans le choix d'agents payeurs, de représentants locaux, ou de correspondants centralisateurs dans les pays où CACEIS n'est pas présent
- Transmission et mise à jour régulière du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

ASSISTANCE JURIDIQUE AUX FONDS



QUALITÉ DE SERVICE

Nos équipes expérimentées s'appuient sur une technologie robuste et des systèmes d'information de référence pour fournir à nos clients une qualité de service répondant aux plus hauts standards de l'industrie, dans toutes nos implantations.

PROTECTION DES ACTIFS

La protection des actifs est un élément déterminant pour nos clients et leurs investisseurs finaux. Nous appliquons des contrôles rigoureux et une surveillance continue de l'ensemble des risques. CACEIS est une société du groupe Crédit Agricole, une des banques les plus stables au monde.

PROXIMITÉ CLIENT

L'expérience montre qu'il n'existe pas deux clients semblables. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à prendre en compte leurs activités et leurs objectifs. Construire une relation de proximité et personnaliser nos services selon les besoins de chaque client garantit une adéquation stratégique entre leurs besoins et nos services.

RÉGLEMENTATIONS ET BONNES PRATIQUES

L'étroite coopération entre nos différentes entités permet de rapidement partager au sein du Groupe les bonnes pratiques et les informations sur les évolutions réglementaires locales et internationales. Ainsi, chacun de nos clients bénéficie de nos connaissances et compétences combinées, quelle que soit sa localisation.



WWW.CACEIS.COM